



Fiche d'inscription aux ateliers du soir

Ecoles élémentaires

- Période 1 - du 1 septembre au 15 octobre 2020

NOM de l'enfant PRENOM de l'enfant

Date de naissance Age

Ecole Classe

Numéro de téléphone des parents

Mon enfant est autorisé n'est pas autorisé à repartir tout seul le soir.

	16h30 - 18h
LUNDI	<input type="checkbox"/>
MARDI	<input type="checkbox"/>
JEUDI	<input type="checkbox"/>
VENDREDI	<input type="checkbox"/>

Modalités d'inscriptions :

- ✓ Si votre enfant est inscrit aux APC (temps scolaire), il ne pourra pas participer aux ateliers du soir le même jour.
- ✓ Pour le bon déroulement de l'atelier, les enfants devront rester jusqu'à 18h.
- ✓ Vous pouvez rendre les fiches à l'animateur périscolaire de chaque école avant les vacances pour l'inscription à la période suivante.
- ✓ Vous avez la possibilité de remplir les fiches des 5 périodes à tout moment pour une inscription annuelle.
- ✓ Pour une meilleure organisation, les parents s'engagent à respecter les jours de présences de leur enfant (sauf certificat médical).

Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
<i>Du 1 septembre au 15 octobre</i>	Du 2 novembre au 18 décembre	Du 4 janvier au 19 février	Du 8 mars au 23 avril	Du 10 mai au 25 juin
<i>Inscription avant le 24 août</i>	Inscription avant le 28 octobre	Inscription avant le 30 décembre	Inscription avant le 03 mars	Inscription avant le 05 mai

Pour rappel, l'atelier du soir ne fonctionne pas **le vendredi soir avant chaque période de vacances scolaires.**

A, le

Signature du responsable légal